



PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST



Publiée mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes	5 à 21
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	22
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	23 à 26
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	27 à 35

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

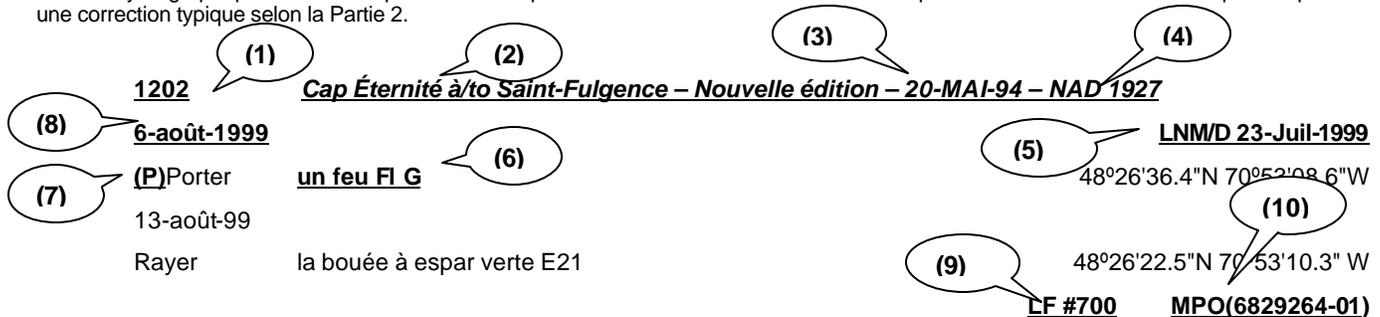
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNWD** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
www.mar.dfo-mpo.gc.ca/f/homepg.htm
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name / Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz.
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel.
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10.
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes.
Electroniques et d'Information.

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

RENOUVELLEMENT / CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs
Aides à la navigation
Direction générale des programmes maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
Facsimilé (613) 998-8428
Internet: <http://www.notmar.gc.ca>

Je désire continuer de recevoir la version papier

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2004.....		23
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.		1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LA CARTE 5179 ACHETÉE AVANT LA DATE DE CORRECTION DU 27 AOÛT 2004.		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.		1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.		2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - RÉVISION DES NORMES DE SERVICES/QUESTIONNAIRE.....		1
*905	ARCTIQUE DE L'OUEST - GRAND LAC DES ESCLAVES - ÎLE CURTIS - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	4
*907	CÔTE DU LABRADOR - À L'EST DE L'ÎLE SOUTH WOLF - APPAREIL SCIENTIFIQUE SUBMERGÉ.	3
*908	FLEUVE SAINT-LAURENT - RIVIÈRE SAGUENAY - POINTE NOIRE - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.....	3
*904	LAC ST.CLAIR - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BOUÉES.....	4
*906(P)	LAC NIPISSING - RIVIÈRE LITTLE STURGEON ET CRIQUE LARONDE - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	4
*902(P)	NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – CHEBUCTO HEAD – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	3
*909(P)	NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – DANIELS HEAD – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	3
*903(P)	NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – PORT D'HALIFAX – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.....	3

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1203	5	4010	12	L/C 4951	17
1226	5	4020	12	L/C 4952	17
1235	5	4023	13	4954	17
1310	5	L/C 4025	13	4956	18
1350	5	4026	13	4957	18
1409	5	4140	13	L/C 5030	18
1410	5,6	4209	13	5032	18
1439	6,7	L/C 4240	13	5046	18
1509	7	4245	13	5049	18,19
1510	7	4429	14	5133	19
1513	5	4432	14	5134	19
2017	7,8	4486	14	5138	19,20
L/C 2100	8	4639	14	5179	20
2120	8	4652	14,15	6241	20
L/C 2121	8,9	4653	15	6248	20
2140	9	4658	15	6249	20
L/C 2201	9	4667	15	6251	20,21
2203	9	4701	15	6267	21
2204	9	4703	16	8012	21
L/C 2243	10	4730	16	8047	21
2244	10	4731	16		
2293	10,11	4745	16		
L/C 2300	11	4823	16		
L/C 2302	11	L/C 4850	16		
2308	11	4852	16		
2309	11	4853	16		
2310	11	L/C 4854	17		
2312	11	4855	17		
4001	12	4906	17		
L/C 4002	12	4950	17		

PARTIE 1 – Édition 09/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - RÉVISION DES NORMES DE SERVICES/QUESTIONNAIRE.

Au cours des mois d'octobre et de novembre, le Service hydrographique du Canada (SHC) procédera à une consultation auprès de ses usagers pour établir ses priorités et modifier ses normes de services.

Un **questionnaire** à cet effet est annexé à la fin de la présente édition. Vous pouvez retourner le questionnaire rempli en utilisant l'enveloppe pré-affranchie ou encore remplir le questionnaire en ligne à l'adresse suivante:

www.cartes.gc.ca

Nous comptons sur vous pour établir ensemble les priorités du SHC.

Votre opinion compte!

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LES CARTES IMPRIMÉES SUR DEMANDE (ISD) DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) fournit des cartes marines au public en vue de maintenir un niveau de service qui assure la sécurité de la navigation tout en maintenant les coûts à un niveau raisonnable. Un nombre de cartes papier du SHC sont maintenant imprimées à l'aide de la technologie d'impression sur demande (ISD). Les clients ont peut-être constaté des différences par rapport aux cartes lithographiques. Même si les cartes ISD ne sont pas aussi résistantes que les cartes lithographiques pour le moment, cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes plus efficacement tout en y ajoutant de nouveaux renseignements importants qui améliorent leur contenu. Le coût de production est aussi maintenu à un niveau raisonnable. La sécurité de la navigation n'est pas touchée si les cartes sont utilisées avec soin.

La technologie d'ISD permet au client d'avoir des cartes à jour sans correction manuelle ni annexe graphique. Elle garantit au client qu'une carte ne sera jamais épuisée. Par conséquent, le navigateur pourra toujours acheter une carte à jour. En cas d'urgence nationale, beaucoup de cartes pourraient être fournies en peu de temps. Ces avantages ont amélioré la sécurité maritime, la protection de l'environnement et la protection de la propriété commerciale.

Le SHC recommande à ses clients de manipuler les cartes ISD plus délicatement que les cartes lithographiques tout en évitant de renverser du liquide sur les cartes. Même si les cartes sont recouvertes d'un enduit, l'information essentielle (noir) devrait demeurer. Au moment de l'achat, la carte ISD sera à jour. Les cartes ISD sont également imprimées sur du papier plus blanc que le papier utilisé dans le passé et, par conséquent, les marques de crayon résiduelles peuvent être plus apparentes. Il importe donc de ne pas appuyer trop fort sur votre crayon. Selon les tests effectués par le SHC, les meilleurs résultats sont obtenus avec une gomme à effacer jaune de forme cubique (Indian gum eraser); celle-ci est aussi convenable aux cartes lithographiques.

Malgré les améliorations constantes faites par le SHC envers les processus d'impression et de distribution, vous pouvez vous attendre à ce que la qualité du papier demeure la même pour environ 2 ans. De plus, la technologie devrait s'améliorer et devenir moins dispendieuse dans les prochaines années. Éventuellement, le SHC pourra grâce aux cartes ISD explorer de nouveaux modèles d'entreprise avec le secteur privé. Par exemple, l'impression pourrait se faire chez les dépositaires au lieu de SHC.

Le SHC s'adapte aux nouvelles réalités et tient à assurer à ses clients qu'il utilise efficacement ses ressources pour diffuser l'information essentielle en matière de sécurité maritime. Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période de transition. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du SHC à www.cartes.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

PARTIE 1 – Édition 09/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/charts/index.php?lang=f>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS CONCERNANT LA CARTE 5179 ACHETÉE AVANT LA DATE DE CORRECTION DU 27 AOÛT 2004.

Nous avons récemment découvert que la carte 5179 (Nouvelle édition en date du 10 octobre 2003), achetée avant la date de correction d'*Avis aux navigateurs* du 27 août 2004, présente des défauts de couleur.

Cette carte a été mise en circulation alors qu'elle comporte des zones d'étran bleues, alors que celles-ci auraient dû être indiquées en vert.

Le Service hydrographique remplacera ces cartes par une copie correcte. Pour obtenir le remplacement gratuit, vous êtes prié de présenter la coin de la carte qui comporte une date de correction antérieure à 2004-08-27.

Nous nous excusons pour tout inconfort que vous auriez subi.

PARTIE 1 – Édition 09/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***907 CÔTE DU LABRADOR - À L'EST DE L'ÎLE SOUTH WOLF - APPAREIL SCIENTIFIQUE SUBMERGÉ.**

Référence : L'Avis 163(T)/94 est annulé.

***909(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – DANIELS HEAD – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence : 4241

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Le signal de brume de Daniels Head (L.F. 329.4) (43° 26' 39.4"N 65° 35' 05.9"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2004-122)

***902(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – CHEBUCTO HEAD – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence : 4385

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Le signal de brume de Chebucto Head (L.F. 513) (44° 30' 26.6"N 63° 31' 21.8"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2004-124)

***903(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST – PORT D'HALIFAX – SIGNAL DE BRUME À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Carte de référence : 4202

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Le signal de brume de l'alignement intérieur du Port d'Halifax (L.F. 538) (44° 38' 26.2"N 63° 33' 37.2"W).

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à David Carlson, Agent senior des Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, B.P. 700, Saint-Jean, N.-B., E2L 4B3, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(F2004-123)

***908 FLEUVE SAINT-LAURENT - RIVIÈRE SAGUENAY - POINTE NOIRE - SIGNAL DE BRUME SUPPRIMÉ.**

Référence : L'Avis 108(P)/2004 est annulé.

L2004-158)

PARTIE 1 – Édition 09/2004
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***906(P) LAC NIPISSING - RIVIÈRE LITTLE STURGEON ET CRIQUE LARONDE - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉS.**

Carte de référence : 6035

La Garde côtière canadienne suggère de de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Le feu de la rivière Little Sturgeon (L.F. 1444) (46° 21' 43" N 79° 44' 47" W)

Le feu de la crique Laronde (L.F. 1444.2) (46° 22' 08" N 79° 42' 36" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Randy Childerhose, Agent de supervision, Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 28 rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9. Téléphone : (705) 746-2196, télécopieur : (705) 746-4820, courriel : ChilderhoseR@DFO-MPO.gc.ca, Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

***904 LAC ST.CLAIR - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BOUÉES.**

Ces renseignements s'appliquent à la carte des États-Unis 14853.

La bouée à espar XE a été déplacée par 42° 38' 20" N 82° 30' 23" W.

Une bouée SADO lumineuse jaune *F(5) Y 20 s*, marquée "45147" a été mouillée par 42° 25' 48" N 82° 41' 00" W.

(B2004-037,038)

***905 ARCTIQUE DE L'OUEST - GRAND LAC DES ESCLAVES - ÎLE CURTIS - FEUX À ÊTRE SUPPRIMÉ.**

Référence : L'Avis 666(P)/96 est annulé. (Voir l'Avis 1002(P)/03)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

1203 - Tadoussac à/to Cap Éternité- Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 02-JUIL-2004
Rayer le signal de brume FogSig30s 48°07'23.9"N 069°43'00.4"W
(L2004158) LF(1779) MPO(6406625-01)

1226 - Quai Public/Public Wharf - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 20-AOÛT-2004
Rayer la profondeur de 9 mètres 1 décimètre 49°14'06.2"N 068°07'44.8"W
MPO(6406706-01)
Porter une profondeur de 8 mètres 7 décimètres 49°14'06.5"N 068°07'45.2"W
MPO(6406706-02)

1235 - Pointe au Boisvert à/to Cap de la Tête au Chien - Nouvelle édition - 31-MARS-2000 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 27-AOÛT-2004
Rayer le signal de brume FogSig30s 48°07'23.9"N 069°43'00.4"W
(L2004158) LF(1779) MPO(6406625-01)

1310 - Quai Alexandra - Nouvelle édition - 24-MARS-2000 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 27-AOÛT-2004
Porter une profondeur de 8 mètres 7 décimètres 45°29'36.0"N 073°32'56.0"W
MPO(6406601-01)
Porter une profondeur de 8 mètres 4 décimètres 45°29'45.0"N 073°32'55.0"W
MPO(6406601-02)

1350 - Ruisseau Lahaise à/to Saint-Antoine-sur-Richelieu - Feuille 2 - Carte nouvelle - 06-JUIL-1984 - NAD 1927

10-SEPT-2004 LNM/D. 26-MARS-2004
Rayer la balise de jour marquée Bn 45°54'57.3"N 073°09'13.5"W
(L2004120) MPO(6406593-01)

1350 - Île aux Cerfs à/to Otterburn-Park - Feuille 4 - Carte nouvelle- 06-JUIL-1984 - NAD 1927

10-SEPT-2004 LNM/D. 26-MARS-2004
Porter une bouée à espar d'avertissement jaune, marquée Rivière Richelieu,
Priv 45°35'38.9"N 073°11'17.9"W
(L2004130) MPO(6406600-01)

1409 - Canal de la Rive Sud - Nouvelle édition - 12-AVR-2002 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 30-AVR-2004
Rayer la profondeur de 1 pied 45°25'48.6"N 073°40'32.0"W
MPO(6406535-17)
Porter une profondeur de 2 pieds 45°25'47.4"N 073°42'20.5"W
MPO(6406535-04)
Porter une profondeur asséchante de 0 pied 45°25'56.6"N 073°41'14.4"W
MPO(6406535-15)
Porter une profondeur asséchante de 0 pied 45°25'48.6"N 073°40'32.0"W
MPO(6406535-16)

1410 - Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 26-AVR-2002 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 16-JAN-2004
Rayer la profondeur de 3 pieds 45°24'19.7"N 073°54'15.3"W
MPO(6406535-09)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 12 pieds	45°25'00.5"N 073°45'06.9"W <i>MPO(6406535-10)</i>
Rayer	la profondeur de 10 pieds	45°25'10.9"N 073°45'01.2"W <i>MPO(6406535-11)</i>
Rayer	la profondeur de 16 pieds	45°25'40.6"N 073°46'39.7"W <i>MPO(6406535-12)</i>
Rayer	la profondeur de 11 pieds	45°25'37.4"N 073°46'24.2"W <i>MPO(6406535-13)</i>
Rayer	la profondeur de 16 pieds	45°25'41.7"N 073°46'24.8"W <i>MPO(6406535-14)</i>
Rayer	la profondeur de 1 pied	45°25'48.6"N 073°40'32.0"W <i>MPO(6406535-17)</i>
Rayer	la profondeur de 11 pieds	45°25'52.0"N 073°45'42.5"W <i>MPO(6406535-18)</i>
Porter	une profondeur de 2 pieds	45°24'19.6"N 073°54'15.5"W <i>MPO(6406535-01)</i>
Porter	une profondeur de 7 pieds	45°25'00.2"N 073°45'05.6"W <i>MPO(6406535-02)</i>
Porter	une profondeur de 9 pieds	45°25'10.7"N 073°45'01.1"W <i>MPO(6406535-03)</i>
Porter	une profondeur de 2 pieds	45°25'47.4"N 073°42'20.5"W <i>MPO(6406535-04)</i>
Porter	une profondeur de 8 pieds	45°25'39.8"N 073°46'40.5"W <i>MPO(6406535-05)</i>
Porter	une profondeur de 9 pieds	45°25'37.5"N 073°46'25.3"W <i>MPO(6406535-06)</i>
Porter	une profondeur de 11 pieds	45°25'40.7"N 073°46'25.4"W <i>MPO(6406535-07)</i>
Porter	une profondeur de 9 pieds	45°25'51.8"N 073°45'43.7"W <i>MPO(6406535-08)</i>
Porter	une profondeur asséchante de 0 pied	45°25'56.6"N 073°41'14.4"W <i>MPO(6406535-15)</i>
Porter	une profondeur asséchante de 0 pied	45°25'48.6"N 073°40'32.0"W <i>MPO(6406535-16)</i>

1439 - Carleton Island to/au Charity Shoal - Nouvelle édition - 08-DEC-2000 - NAD 1983

03-SEPT-2004

Rayer le feu FI G, DND/MDN

LNM/D. 19-AVR-2002

44°14'01.0"N 076°27'01.5"W

(B2004030) LF(400) MPO(6602006-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un brise-lames flottant isolé entre 44°13'58.6"N 076°27'00.2"W
et 44°13'59.1"N 076°27'03.3"W
MPO(6602008-01)

Porter un feu FI G (Priv) 44°13'58.6"N 076°27'00.2"W
MPO(6602008-02)

Porter un feu et la légende 4Lts FI Y (Priv) 44°13'59.1"N 076°27'03.3"W
MPO(6602008-07)

1509 - Rivière des Prairies - E à/to F - Feuille 2 - Carte nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 21-MAI-2004
Déplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée MC3 de 45°42'00.0"N 073°31'03.6"W
à 45°42'01.0"N 073°31'15.2"W
(L2004108) MPO(6406577-01)

Porter une bouée à espar de tribord rouge, marquée MC2 45°42'05.4"N 073°31'07.2"W
(L2004075) MPO(6406574-01)

1510 - Lac Saint-Louis à/to Carillon - Compartiment B-C - Feuille 1 - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 20-AOÛT-2004
Rayer la profondeur de 0 mètre 9 décimètres 45°24'19.7"N 073°54'15.3"W
MPO(6406535-09)

Porter une profondeur de 0 mètre 6 décimètres 45°24'19.6"N 073°54'15.5"W
MPO(6406535-01)

1513 - River Styx to/à Kingston - Feuille 5 - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1927

03-SEPT-2004 LNM/D. 20-AOÛT-2004
Rayer le feu FI G, DND 44°14'01.1"N 076°27'02.5"W
(B2004030) LF(400) MPO(6602006-01)

2017 - Kingston Harbour and Approaches/et les approches - Carte nouvelle- 13-JUIL-1990 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 06-AOÛT-2004
Rayer le feu FI G, DND/MDN 44°14'01.0"N 076°27'01.5"W
(B2004030) LF(400) MPO(6602006-01)

Porter un brise-lames flottant isolé joignant 44°13'59.4"N 076°27'03.0"W
44°13'58.9"N 076°27'00.1"W
44°13'58.6"N 076°27'00.2"W
44°13'59.1"N 076°27'03.3"W
et 44°13'59.4"N 076°27'03.0"W
MPO(6602008-01)

Porter un feu FI G (Priv) 44°13'58.6"N 076°27'00.2"W
MPO(6602008-02)

Porter un feu FI Y (Priv) 44°13'58.7"N 076°27'01.1"W
MPO(6602008-03)

Porter un feu FI Y (Priv) 44°13'58.9"N 076°27'01.9"W
MPO(6602008-04)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un feu FI Y (Priv) 44°13'59.0"N 076°27'02.6"W
MPO(6602008-05)

Porter un feu FI Y (Priv) 44°13'59.1"N 076°27'03.3"W
MPO(6602008-06)

L/C2100 - Lake Erie/Lac Érié - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 13-AOÛT-2004
Rayer la légende PA vis-à-vis le silo 42°39'16.6"N 081°19'22.4"W
MPO(6601994-02)

Rayer la légende PA vis-à-vis le silo 42°39'44.0"N 080°52'37.4"W
MPO(6601994-06)

Rayer la légende PA vis-à-vis le silo 42°33'58.5"N 081°32'00.7"W
MPO(6601994-08)

Rayer le silo PA 42°38'14.2"N 081°21'47.2"W
MPO(6601994-09)

Rayer le silo PA 42°12'07.9"N 082°11'30.0"W
MPO(6601994-10)

Rayer le silo PA 42°15'33.4"N 082°04'05.1"W
MPO(6601994-11)

Modifier silo PA pour lire 3 silos 42°39'56.3"N 081°15'35.0"W
MPO(6601994-04)

2120 - Niagara River to/à Long Point - Nouvelle édition - 06-NOV-1998 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 04-JUIN-2004
Modifier la légende FI R pour lire FI R (Priv) vis-à-vis le feu 42°51'11.5"N 079°34'42.2"W
(B2004039) LF(562.8) MPO(6602051-01)

Modifier la légende ISO G pour lire ISO G (Priv) vis-à-vis le feu 42°51'10.7"N 079°34'47.2"W
(B2004040) LF(563) MPO(6602052-01)

L/C2121 - Long Point to/à Port Glasgow - Carte nouvelle - 18-DEC-1987 - NAD 1927

03-SEPT-2004 LNM/D. 16-AVR-2004
Porter un château d'eau avec une élévation de 84m, RLts 42°38'16.1"N 081°28'00.4"W
MPO(6602024-01)

10-SEPT-2004 LNM/D. 03-SEPT-2004
Porter un silo portant une élévation de 56m 42°39'16.4"N 081°19'22.9"W
MPO(6601994-01)

Porter le signe conventionnel d'un silo, la légende 3 silos et une élévation de 57m 42°39'56.1"N 081°15'35.4"W
MPO(6601994-03)

Porter un silo portant une élévation de 50m 42°39'43.8"N 080°52'37.8"W
MPO(6601994-05)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter un silo portant une élévation de 52m 42°33'58.3"N 081°32'01.1"W
MPO(6601994-07)

2140 - Continuation A - Carte nouvelle- 16-SEPT-1988 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 16-NOV-2001
Modifier la légende FI R pour lire FI R (Priv) vis-à-vis le feu 42°51'11.5"N 079°34'42.2"W
(B2004039) LF(562.8) MPO(6602051-01)

Modifier la légende ISO G pour lire ISO G (Priv) vis-à-vis le feu 42°51'10.7"N 079°34'47.2"W
(B2004040) LF(563) MPO(6602052-01)

L/C2201 - Georgian Bay/Baie Georgienne- Nouvelle édition - 18-NOV-1998 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 06-AOÛT-2004
Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R 45°43'57.8"N 080°44'45.0"W
(D2004040) LF(953) MPO(6601939-01)

2203 - Isle of Pines to/à Byng Inlet - Feuille 3 - Nouvelle édition - 30-JUIN-2000 - NAD 1927

03-SEPT-2004 LNM/D. 09-JUIL-2004
Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse, QG, marquée H13 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, QG, marquée H13 45°44'38.9"N 080°40'44.2"W
(D2004041) LF(955.000) MPO(6601939-02)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse, FI R, marquée H12 par une bouée à espar de tribord lumineuse, FI R, marquée H12 45°44'34.0"N 080°40'53.0"W
(D2004042) LF(955.200) MPO(6601939-03)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse, QG, marquée H19 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, QG, marquée H19 45°45'00.0"N 080°39'27.9"W
(D2004043) LF(956.000) MPO(6601939-04)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse, FI G, marquée H21 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, FI G, marquée H21 45°45'14.2"N 080°39'00.0"W
(D2004044) LF(958.400) MPO(6601939-05)

2204 - A to B - Feuille 1 - Nouvelle édition - 23-FEV-2001 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 09-JUIL-2004
Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse, QG, marquée H13 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, QG, marquée H13 45°44'39.1"N 080°40'43.7"W
(D2004041) LF(955.000) MPO(6601939-02)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse, FI R, marquée H12 par une bouée à espar de tribord lumineuse, FI R, marquée H12 45°44'33.0"N 080°40'51.1"W
(D2004042) LF(955.200) MPO(6601939-03)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse, QG, marquée H19 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, QG, marquée H19 45°45'00.2"N 080°39'26.5"W
(D2004043) LF(956.000) MPO(6601939-04)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse, FI G, marquée H21 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, FI G, marquée H21 45°45'14.3"N 080°38'59.5"W
(D2004044) LF(958.400) MPO(6601939-05)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C2243 - Bateau Island to/à Byng Inlet - Nouvelle édition - 30-AOÛT-1985 - NAD 1927

03-SEPT-2004

LNMD. 09-JUIL-2004

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée HH2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée HH2 45°43'57.5"N 080°44'39.0"W

(D2004040) LF(953) MPO(6601939-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H13 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H13 45°44'38.9"N 080°40'44.2"W

(D2004041) LF(955.000) MPO(6601939-02)

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée H12 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée H12 45°44'32.9"N 080°40'52.8"W

(D2004042) LF(955.200) MPO(6601939-03)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H19 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H19 45°44'59.9"N 080°39'27.6"W

(D2004043) LF(956.000) MPO(6601939-04)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H21 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H21 45°45'14.2"N 080°39'00.0"W

(D2004044) LF(958.400) MPO(6601939-05)

2244 - Alexander Passage to/à Beaverstone Bay - Nouvelle édition - 03-NOV-2000 - NAD 1983

03-SEPT-2004

LNMD. 09-JAN-2004

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée HH2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée HH2 45°43'57.0"N 080°44'39.5"W

(D2004040) LF(953) MPO(6601939-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée H13 par une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée H13 45°44'39.1"N 080°40'43.7"W

(D2004041) LF(955.000) MPO(6601939-02)

Remplacer la bouée charpente de tribord, lumineuse rouge, FI R, marquée H12, par une bouée à espar de tribord, lumineuse rouge, FI R, marquée H12 45°44'32.5"N 080°40'53.5"W

(D2004042) LF(955.200) MPO(6601939-03)

Remplacer la bouée charpente de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée H19 par une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée H19 45°45'00.1"N 080°39'27.1"W

(D2004043) LF(956.000) MPO(6601939-04)

Remplacer la bouée charpente de bâbord, lumineuse verte, FI G, marquée H21 par une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FI G, marquée H21 45°45'13.0"N 080°39'00.0"W

(D2004044) LF(958.400) MPO(6601939-05)

2293 - Byng Inlet and Approaches/et les approches- Nouvelle édition - 30-MARS-2001 - NAD 1983

03-SEPT-2004

LNMD. 09-JAN-2004

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée HH2 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée HH2 45°43'58.2"N 080°44'39.9"W

(D2004040) LF(953) MPO(6601939-01)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H13 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H13 45°44'39.1"N 080°40'42.8"W

(D2004041) LF(955.000) MPO(6601939-02)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Remplacer la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée H12 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée H12 45°44'33.8"N 080°40'52.1"W
(D2004042) LF(955.200) MPO(6601939-03)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H19 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, QG, marquée H19 45°45'00.1"N 080°39'27.1"W
(D2004043) LF(956.000) MPO(6601939-04)

Remplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H21 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée H21 45°45'14.0"N 080°38'59.5"W
(D2004044) LF(958.400) MPO(6601939-05)

L/C2300 - Lake Superior/Lac Supérieur - Carte nouvelle - 24-AVR-1998 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 13-AOÛT-2004
ANNULER FI pour lire FI 10s 16m 14M vis-à-vis le feu 46°38'42.8"N 084°43'26.5"W
Cette partie de l'Avis 21-JUN-2002(P) est annulée par un nouvel avis préliminaire. Consulter la référence MPO(6602014-01) figurant dans cette édition.
MPO(6500433-02)

Modifier la légende FI 20s 39m 20M pour lire FI 20s 39m 9M vis-à-vis le feu 47°41'41.6"N 085°48'39.6"W
(D2004081) LF(1098) MPO(6602013-01)

(P)Modifier la légende FI 10s 16m 14M pour lire FI 10s 16m 9M vis-à-vis le feu 46°38'42.9"N 084°43'26.5"W
Par cette annonce, une partie de l'Avis en date du 21-JUN-2002(P) est annulée. Consulter la référence MPO(6500433-02) figurant dans cette édition.
(D2004082) LF(1082) MPO(6602014-01)

L/C2302 - St. Ignace Island to/à Passage Island - Nouvelle édition - 02-AOÛT-1985 - US Standard Datum

03-SEPT-2004 LNM/D. 28-FEV-2003
Modifier la légende Lights in Line / Feux en alignement 014½° pour lire Lights in Line / Feux en alignement 013° 48°42'12.0"N 088°07'04.0"W
(D2004084) LF(1125) MPO(6602015-01)

2308 - Michipicoten Island to Oiseau Bay - Nouvelle édition - 19-JUIL-1946 - US Standard Datum

03-SEPT-2004 LNM/D. 07-MARS-2003
Modifier la légende FI 20sec 129ft 20M pour lire FI 20sec 129ft 9M vis-à-vis le feu 47°41'41.0"N 085°48'40.0"W
(D2004081) LF(1098) MPO(6602013-01)

2309 - Cape Gargantua to/à Otter Head - Nouvelle édition - 23-JUIL-1999 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 07-MARS-2003
Modifier la légende FI 20s 129ft 20M pour lire FI 20s 129ft 9M vis-à-vis le feu 47°41'41.6"N 085°48'39.6"W
(D2004081) LF(1098) MPO(6602013-01)

2310 - Caribou Island to Michipicoten Island - Nouvelle édition - 03-JUIN-1946 - US Standard Datum

03-SEPT-2004 LNM/D. 07-MARS-2003
Modifier la légende FI 20sec 129ft 20M pour lire FI 20sec 129ft 9M vis-à-vis le feu 47°41'42.2"N 085°48'39.2"W
(D2004081) LF(1098) MPO(6602013-01)

2312 - Nipigon Bay and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 31-MAI-2002 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 13-DEC-2002
Modifier la légende 014½° pour lire 013° 48°41'21.0"N 088°06'22.0"W
(D2004084) LF(1125) MPO(6602015-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle au Déroit de Belle Isle- Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

17-SEPT-2004		LNMD/D. 25-JUIN-2004
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 98 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	48°12'02.5"N 047°53'13.5"W <i>MPO(6301824-01)</i>
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 693 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	48°19'44.3"N 047°48'30.5"W <i>MPO(6301824-02)</i>
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 100 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	48°32'19.8"N 047°41'25.2"W <i>MPO(6301824-03)</i>
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 2219 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	48°49'55.6"N 047°27'15.9"W <i>MPO(6301824-04)</i>
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 100 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	49°17'49.0"N 048°18'58.4"W <i>MPO(6301824-05)</i>

L/C4002 - Golfe du Saint-Laurent/Gulf of St. Lawrence- Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

10-SEPT-2004		LNMD/D. 13-AOÛT-2004
Rayer	Sur certains exemplaires le radiophare marqué RC	50°13'10.9"N 064°11'50.5"W <i>MPO(6406529-05)</i>
Modifier	FI 15M pour lire FI 12M vis-à-vis le feu	50°13'10.9"N 064°11'50.5"W <i>MPO(6406529-02)</i>
Porter	une bouée ODAS/SADO lumineuse jaune, FI (5) Y, marquée IML-1	50°06'30.3"N 063°38'27.6"W <i>MPO(6406529-01)</i>

4010 - Bay of Fundy/Baie de Fundy (Inner portion / partie intérieure) - Nouvelle édition - 14-FEV-2003 - NAD 1983

17-SEPT-2004		
Rayer	la profondeur de 0 brasse, 4 pieds	45°06'10.0"N 064°11'45.0"W <i>MPO(6301796-03)</i>
Porter	une sonde découvriante de '1 pied'	45°06'01.1"N 064°11'43.9"W <i>MPO(6301796-04)</i>

4020 - Strait of Belle Isle/Déroit de Belle Isle- Nouvelle édition - 26-JUIL-2002 - NAD 1983

17-SEPT-2004		LNMD/D. 16-JUIL-2004
Rayer	la légende BELL vis-à-vis la bouée charpente, cardinale est lumineuse, marquée NP	52°03'58.2"N 055°38'52.8"W <i>LF(270.03) MPO(6301895-01)</i>
24-SEPT-2004		LNMD/D. 17-SEPT-2004
Modifier	"FI 6s 66ft 13M" pour lire "FI 6s 66ft 6M" vis-à-vis le feu	51°58'19.9"N 055°51'11.3"W <i>LF(270) MPO(6301894-01)</i>

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4023 - Northumberland Strait/Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 09-JUIL-2004
Modifier FR pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°57'58.0"N 064°07'33.5"W
(G2004080) LF(1035) MPO(6301639-01)

L/C4025 - Cap Whittle à/to Havre-Saint-Pierre et/and Île d'Anticosti - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - NAD 1927

10-SEPT-2004 LNM/D. 31-JAN-2003
Coller l'annexe graphique ci-inclus e 50°10'46.8"N 063°33'59.3"W
MPO(6406529-03)
ANNEXE GRAPHIQUE <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/4025>

4026 - Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts- Nouvelle édition - 12-JAN-2001 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 09-JAN-2004
Coller l'annexe graphique ci-inclus e 50°12'27.9"N 063°50'26.9"W
MPO(6406529-04)
ANNEXE GRAPHIQUE - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/4026>

4140 - Avon River and Approches/et les approches - Nouvelle édition - 15-NOV-2002 - NAD 1983

17-SEPT-2004 LNM/D. 29-AOÛT-2003
Rayer la sonde découvrente de '3 pieds' 45°06'21.0"N 064°12'07.5"W
MPO(6301796-01)
Porter une sonde découvrente de '9 pieds' 45°06'23.9"N 064°12'06.9"W
MPO(6301796-02)
Porter une sonde découvrente de '1 pied' 45°06'01.1"N 064°11'43.9"W
MPO(6301796-04)

4209 - Lockeport Harbour - Carte nouvelle - 21-OCT-1994 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 16-JUIL-2004
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée KK69, BELL 43°42'08.3"N 065°05'58.9"W
(F2004083) LF(372) MPO(6301723-01)
Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée KK69 43°42'08.3"N 065°05'58.9"W
(F2004083) LF(372) MPO(6301723-02)

L/C4240 - Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour - Carte nouvelle- 06-OCT-1989 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 25-JUIN-2004
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée KK69, BELL 43°42'08.3"N 065°05'58.9"W
(F2004083) LF(372) MPO(6301723-01)
Porter une bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, QG, marquée KK69 43°42'08.3"N 065°05'58.9"W
(F2004083) LF(372) MPO(6301723-02)

4245 - Yarmouth Wharves/Quais - Nouvelle édition - 19-NOV-1999

24-SEPT-2004 LNM/D. 18-JUIL-2003
Porter une profondeur de 1 mètre, 6 décimètres 43°50'11.0"N 066°07'22.2"W
MPO(6301898-01)
Porter une profondeur de 1 mètre, 2 décimètres 43°50'10.2"N 066°07'22.4"W
MPO(6301898-02)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4429 - Havre Saint-Pierre et les approches/and Approaches - Nouvelle édition - 04-OCT-2002 - NAD 1983

24-SEPT-2004		LNMD. 14-NOV-2003
Rayer	la profondeur de 6 mètres 1 décimètre	50°12'06.3"N 063°39'27.4"W MPO(6406719-01)
Rayer	la profondeur de 12 mètres 9 décimètres	50°12'17.8"N 063°39'30.3"W MPO(6406719-04)
Porter	une profondeur de 5 mètres 7 décimètres	50°12'06.8"N 063°39'26.6"W MPO(6406719-02)
Porter	une profondeur de 12 mètres 5 décimètres	50°12'17.7"N 063°39'30.0"W MPO(6406719-05)

4432 - Archipel de Mingan - Nouvelle édition - 09-JAN-2004 - NAD 1983

24-SEPT-2004		
Rayer	la profondeur de 6 mètres 1 décimètre	50°12'06.3"N 063°39'27.4"W MPO(6406719-01)
Rayer	la profondeur de 12 mètres 9 décimètres	50°12'17.8"N 063°39'30.3"W MPO(6406719-04)
Porter	une profondeur de 5 mètres 7 décimètres	50°12'06.8"N 063°39'26.6"W MPO(6406719-02)
Porter	une profondeur de 12 mètres 5 décimètres	50°12'17.7"N 063°39'30.0"W MPO(6406719-05)

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

17-SEPT-2004		LNMD. 13-AOÛT-2004
Rayer	l'église avec une élévation de 150 pieds	47°54'08.0"N 065°50'47.2"W MPO(6301902-02)
Porter	une cheminée avec une élévation de 598 pieds, WLts	47°54'23.4"N 065°51'51.4"W MPO(6301902-01)

4639 - Rose Blanche - Nouvelle édition - 10-MAI-2002 - NAD 1983

24-SEPT-2004		LNMD. 20-AOÛT-2004
	Sur certains exemplaires.	
Rayer	la légende "FIG 6s 29m 3M"	47°36'04.0"N 058°41'20.0"W MPO(6301899-01)

4652 - Humber Arm Meadows Point to/à Humber River - Nouvelle édition - 10-JAN-2003 - NAD 1983

17-SEPT-2004		LNMD. 07-MAI-2004
Rayer	les ruines, et la légende 'Ru'	joignant 48°57'56.0"N 058°01'16.0"W 48°57'56.4"N 058°01'13.9"W 48°57'56.1"N 058°01'13.6"W et 48°57'55.8"N 058°01'15.8"W MPO(6301891-04)
Porter	un brise-lames avec gros galets	joignant 48°57'56.0"N 058°01'16.0"W 48°57'55.8"N 058°01'13.6"W 48°57'55.7"N 058°01'13.4"W 48°57'55.6"N 058°01'13.6"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

et 48°57'55.8"N 058°01'15.8"W
MPO(6301891-01)

Porter un brise-lames avec gros galets joignant 48°57'49.1"N 058°01'04.4"W
48°57'50.4"N 058°01'04.1"W
48°57'51.5"N 058°01'08.2"W
48°57'53.0"N 058°01'10.5"W
48°57'54.5"N 058°01'12.0"W
48°57'54.6"N 058°01'12.0"W
48°57'54.5"N 058°01'11.8"W
48°57'53.0"N 058°01'10.0"W
48°57'51.5"N 058°01'07.4"W
48°57'50.9"N 058°01'03.9"W
et 48°57'49.1"N 058°01'03.9"W
MPO(6301891-02)

Porter un port de plaisance 48°57'54.0"N 058°01'18.0"W
MPO(6301891-03)

Porter un feu FIG 48°57'55.7"N 058°01'13.6"W
(N2000075) LF(194.6) MPO(6828835-01)

Porter un feu FIG 48°57'54.5"N 058°01'11.9"W
(N2000076) LF(194.7) MPO(6828836-01)

4653 - Bay of Islands - Nouvelle édition - 30-MAI-2003 - NAD 1983

17-SEPT-2004 LNM/D. 14-NOV-2003
Porter un port de plaisance 48°57'48.0"N 058°01'18.0"W
MPO(6301891-03)

4658 - Bonne Bay - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée XR2 49°35'34.8"N 057°56'42.6"W
(N2004167) LF(200.2) MPO(6301892-01)

4658 - Rocky Harbour - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée XR2 49°35'34.8"N 057°56'42.6"W
(N2004167) LF(200.2) MPO(6301892-01)

4667 - Flower's Cove - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004 LNM/D. 16-AVR-2004
Porter un feu FIG 51°17'57.8"N 056°44'09.1"W
(N2004155) LF(213.59) MPO(6301847-01)

4701 - Ship Harbour Head to/aux Camp Islands- Nouvelle édition - 13-DEC-2002 - NAD 1983

24-SEPT-2004 LNM/D. 25-AVR-2003
Rayer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NMM3 52°29'58.0"N 055°44'12.0"W
(N2004164) LF(270.45) MPO(6301864-01)

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NMM3 52°30'28.8"N 055°43'51.0"W
(N2004164) LF(270.45) MPO(6301864-02)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

4703 - White Point to/à Corbet Island - Nouvelle édition - 04-AVR-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NTK5

LNMD. 13-FEV-2004

de 53°33'33.4"N 055°59'55.6"W
à 53°33'32.3"N 055°59'42.6"W

(N2004150) LF(281.9) MPO(6301836-01)

4730 - Nain to/à Domino Point - Nouvelle édition - 31-MAI-2002 - Inconnu

24-SEPT-2004

Modifier "FI 4s 16ft" pour lire "FIR 4s 16ft" vis-à-vis le feu

LNMD. 30-AVR-2004

55°17'00.0"N 059°32'30.0"W

(N2004166) LF(321.05) MPO(6301889-01)

4731 - Forteau Bay to/à Domino Run - Nouvelle édition - 13-JUIN-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Modifier "FI 6s 66ft 13M" pour lire "FI 6s 66ft 6M" vis-à-vis le feu

LNMD. 16-JUIL-2004

51°58'19.9"N 055°51'11.3"W

LF(270) MPO(6301894-01)

4745 - White Point to/à Sandy Island - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Déplacer la bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NTK5

de 53°33'33.4"N 055°59'55.6"W

à 53°33'32.3"N 055°59'42.6"W

(N2004150) LF(281.9) MPO(6301836-01)

4823 - Burnt Island - Carte nouvelle - 16-JAN-2004 - NAD 1983

17-SEPT-2004

Déplacer la légende "034½° 214½°"

LNMD. 27-AOÛT-2004

de 47°35'38.0"N 058°53'47.0"W

à 47°35'09.0"N 058°54'17.0"W

LF(154,155) MPO(6301903-02)

Modifier Prolonger l'alignement de route de l'alignement de l'île Burnt
l'alignement de route de 034½° à partir de la balise d'alignement
postérieure jusqu'à la ligne au Sud du cartouche

47°35'51.4"N 058°53'32.4"W

La partie utilisable de la ligne principale est au Sud de la latitude 47-35-22N.

LF(154,155) MPO(6301903-01)

L/C4850 - Cape St. Francis to/à Baccalieu Island and/et Heart's Content - Carte nouvelle - 11-MAI-1990 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, QG, marquée TH1

LNMD. 20-AOÛT-2004

48°03'06.0"N 053°14'25.0"W

(N2004168) LF(469.89) MPO(6301893-01)

4852 - Smith Sound and/et Random Sound - Carte nouvelle - 02-DEC-1994 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Porter une bouée à espar, cardinale ouest, lumineuse jaune, noire et jaune,
VQ(9) 10s, marquée TRP

LNMD. 09-JUIL-2004

48°12'32.1"N 053°31'51.9"W

(N2004161) LF(464.6) MPO(6301859-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée TRP2

48°09'21.4"N 053°44'30.1"W

(N2004162) LF(466.75) MPO(6301860-01)

4853 - Trinity Bay - Northern Portion/Partie nord - Nouvelle édition - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Porter une bouée à espar, cardinale Ouest, lumineuse jaune, noire et jaune,
VQ(9) 10s, marquée TRP

LNMD. 19-DEC-2003

48°12'32.1"N 053°31'51.9"W

(N2004161) LF(464.6) MPO(6301859-01)

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4854 - Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Islands - Carte nouvelle - 25-AVR-1997 - NAD 1983

17-SEPT-2004 LNM/D. 13-AOÛT-2004
Rayer le feu FIR 48°38'01.0"N 053°02'07.2"W
(N2004125) LF(463.1) MPO(6301793-01)

4855 - Bonavista Bay Southern Portion/Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

24-SEPT-2004 LNM/D. 13-AOÛT-2004
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée DGM6 48°41'40.0"N 054°00'39.0"W
(N2004165) LF(439.2) MPO(6301865-01)

4906 - West Point à/to Baie de Tracadie - Carte nouvelle - 18-MARS-1988 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 08-AOÛT-2003
Modifier FR pour lire FIR vis-à-vis le feu 46°57'58.0"N 064°07'33.5"W
(G2004080) LF(1035) MPO(6301639-01)

4950 - Îles de la Madeleine - Carte nouvelle - 23-AOÛT-2002 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 27-AOÛT-2004
Porter un feu Iso G 47°16'40.0"N 061°43'09.8"W
(L2004065) LF(1510.3) MPO(6406540-01)

Porter un feu Iso R 47°16'38.2"N 061°43'08.9"W
(L2004066) LF(1510.6) MPO(6406541-01)

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée YK1 47°16'39.1"N 061°46'41.5"W
(L2004105) LF(1501) MPO(6406578-01)

L/C4951 - Îles de la Madeleine - Partie sud/South Portion - Carte nouvelle - 04-JAN-1991 - NAD 1983

03-SEPT-2004 LNM/D. 27-AOÛT-2004
Remplacer la bouée conique de tribord rouge, marquée YM4, par une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YM4 47°15'43.2"N 061°43'00.0"W
(L2004101) LF(1507.6) MPO(6406571-01)

Porter un feu Iso G 47°16'40.0"N 061°43'09.8"W
(L2004065) LF(1510.3) MPO(6406540-01)

Porter un feu Iso R 47°16'38.2"N 061°43'08.9"W
(L2004066) LF(1510.6) MPO(6406541-01)

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée YK1 47°16'39.1"N 061°46'41.5"W
(L2004105) LF(1501) MPO(6406578-01)

10-SEPT-2004 LNM/D. 03-SEPT-2004
Modifier F R 7m pour lire F R 6m vis-à-vis le feu 47°33'22.9"N 061°33'44.8"W
MPO(6406490-01)

L/C4952 - Îles de la Madeleine - Partie nord/Northern Portion - Carte nouvelle - 21-AOÛT-1992 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 05-DEC-2003
Modifier F R 7m pour lire F R 6m vis-à-vis le feu 47°33'23.0"N 061°33'44.2"W
MPO(6406490-01)

4954 - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Nouvelle édition - 21-FEV-2003 - NAD 1983

10-SEPT-2004 LNM/D. 12-SEPT-2003
Coller l'annexe graphique ci-incluse 47°33'29.9"N 061°33'20.6"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNEXE GRAPHIQUE - <http://chs-shc.dfo-mpo.gc.ca/patches/4954>

MPO(6406490-02)

4956 - Cap-aux-Meules - Nouvelle édition - 21-FEV-2003 - NAD 1983

03-SEPT-2004

Porter une bouée conique de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée YD4

LNMD. 26-MARS-2004

de 47°22'35.8"N 061°51'06.4"W

(L2004109) LF(1496.4) MPO(6406579-01)

4957 - Havre-Aubert - Carte nouvelle - 13-JUIL-1990 - NAD 1983

03-SEPT-2004

Déplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée YK17

LNMD. 07-MAI-2004

de 47°14'04.7"N 061°49'37.0"W

à 47°14'04.1"N 061°49'37.6"W

(L2004103) MPO(6406572-01)

Déplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée YK23

de 47°14'00.5"N 061°49'40.2"W

à 47°13'59.9"N 061°49'41.6"W

(L2004104) MPO(6406573-01)

L/C5030 - Green Bay to Double Island - Carte nouvelle - 26-OCT-1990 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Modifier "FI 6s 21m 13M" pour lire "FI 6s 20m 6M" vis-à-vis le feu

LNMD. 11-AVR-2003

51°58'19.9"N 055°51'11.3"W

LF(270) MPO(6301894-01)

L/C5030 - Chateau Bay - Carte nouvelle - 26-OCT-1990 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Modifier "FI 6s 21m 13M" pour lire "FI 6s 20m 6M" vis-à-vis le feu

LNMD. 11-AVR-2003

51°58'19.9"N 055°51'11.3"W

LF(270) MPO(6301894-01)

5032 - Approaches to White Bear Arm - Carte nouvelle - 31-JAN-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Déplacer la bouée à espar de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge, FI(2+1)R 6s, marquée NM

LNMD. 21-MAI-2004

de 52°46'31.0"N 055°54'11.0"W

à 52°46'34.8"N 055°54'14.4"W

(N2004163) LF(279.72) MPO(6301863-01)

Porter une bouée à espar, cardinale Sud, lumineuse jaune et noire, Q(6)+LFI 15s, marquée NMS

52°46'14.4"N 055°54'22.2"W

(N2004158) LF(279.73) MPO(6301852-01)

5032 - Shoal Tickle - Carte nouvelle - 31-JAN-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Déplacer la bouée à espar de bifurcation de tribord lumineuse rouge, verte et rouge, FI(2+1)R 6s, marquée NM

LNMD. 21-MAI-2004

de 52°46'31.0"N 055°54'11.0"W

à 52°46'34.8"N 055°54'14.4"W

(N2004163) LF(279.72) MPO(6301863-01)

Porter une bouée à espar, cardinale Sud, lumineuse jaune et noire, Q(6)+LFI 15s, marquée NMS

52°46'14.4"N 055°54'22.2"W

(N2004158) LF(279.73) MPO(6301852-01)

5046 - Cape Makkovik to Windsor Harbour Island - Continuation A - Nouvelle édition - 27-AVR-2001 - NAD 1983

24-SEPT-2004

Modifier "FI 5m" pour lire "FIR 5m" vis-à-vis le feu

55°16'49.2"N 059°30'13.1"W

(N2004166) LF(321.05) MPO(6301889-01)

5049 - Davis Inlet to Seniarlit Islands - Nouvelle édition - 25-JUIN-1999 - NAD 1983

24-SEPT-2004

LNMD. 08-MARS-2002

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la bouée à espar de bâbord, lumineuse verte, FIG, marquée NT3	56°05'44.4"N 061°15'06.0"W (N2004169) LF(323.52) MPO(6301920-01)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NPU2	55°56'55.8"N 061°03'39.0"W (N2004160) LF(323.491) MPO(6301858-01)
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NT3	56°06'20.4"N 061°14'54.0"W (N2004169) LF(323.52) MPO(6301920-02)

5133 - Domino Point to Cape North - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

17-SEPT-2004

Déplacer	la bouée charpente, cardinale Sud, lumineuse jaune et noire, VQ(6)+LFI 10s, marquée NCT	de 53°48'37.4"N 056°35'30.0"W à 53°48'33.0"N 056°34'54.0"W (N2004123) LF(284.1) MPO(6301791-01)
----------	--	---

24-SEPT-2004

Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NTK5	LNMD. 17-SEPT-2004 53°33'32.3"N 055°59'42.6"W LF(281.9) MPO(6301836-02)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NTK2	53°33'02.2"N 055°58'35.6"W LF(281.7) MPO(6301836-03)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NTK6	53°33'33.4"N 055°59'21.0"W LF(281.8) MPO(6301836-04)

5134 - Approaches to/Approches à Cartwright - Nouvelle édition - 13-SEPT-2002 - NAD 1983

03-SEPT-2004

Rayer	la bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NC2	53°43'00.0"N 057°01'43.0"W (N2004124) LF(284.6) MPO(6301792-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NC4	53°43'00.4"N 057°01'35.8"W (N2004124) LF(284.6) MPO(6301792-02)

17-SEPT-2004

Déplacer	la bouée charpente, cardinale Sud, lumineuse jaune et noire, VQ(6)+LFI 10s, marquée NCT	LNMD. 03-SEPT-2004 de 53°48'37.4"N 056°35'30.0"W à 53°48'33.0"N 056°34'54.0"W (N2004123) LF(284.1) MPO(6301791-01)
Modifier	"NC1.2" pour lire "NC2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR	53°44'47.4"N 056°55'00.0"W (N2004076) LF(284.4) MPO(6301566-01)

5138 - Sandwich Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

03-SEPT-2004

Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NC2	LNMD. 18-OCT-2002 53°43'02.0"N 057°01'40.0"W (N2004124) LF(284.6) MPO(6301792-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NC4	53°43'00.4"N 057°01'35.8"W (N2004124) LF(284.6) MPO(6301792-02)

17-SEPT-2004

Modifier	"NC1.2" pour lire "NC2" vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR	LNMD. 03-SEPT-2004 53°44'47.4"N 056°55'00.0"W (N2004076) LF(284.4) MPO(6301566-01)
----------	---	--

5138 - Cartwright Harbour - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

03-SEPT-2004		LNMD. 18-OCT-2002
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NC5	53°42'04.9"N 057°01'39.0"W (N2004121) LF(284.7) MPO(6301778-01)
Rayer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NC2	53°43'02.0"N 057°01'40.0"W (N2004124) LF(284.6) MPO(6301792-01)
Modifier	"NC3" pour lire "NC5" vis-à-vis la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG	53°42'10.0"N 057°02'07.0"W (N2004122) LF(284.5) MPO(6301790-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée NC4	53°43'00.4"N 057°01'35.8"W (N2004124) LF(284.6) MPO(6301792-02)

5179 - Alexis Bay - Nouvelle édition - 10-OCT-2003 - NAD 1983

24-SEPT-2004		LNMD. 27-AOÛT-2004
Rayer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NMM3	52°29'58.0"N 055°44'12.0"W (N2004164) LF(270.45) MPO(6301864-01)
Porter	une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée NMM3	52°30'28.8"N 055°43'51.0"W (N2004164) LF(270.45) MPO(6301864-02)

6241 - Berens River to Nelson River - Nouvelle édition - 06-AOÛT-1957 - Inconnu

03-SEPT-2004		LNMD. 28-MAI-2004
Remplacer	la bouée de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée C59, munie d'un réflecteur radar par une bouée à espar de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée C59	52°15'28.0"N 097°10'45.0"W LF(1599.5) MPO(6602057-03)

6248 - Observation Point to Grindstone Point - Carte nouvelle- 04-MAI-1934 - Inconnu

03-SEPT-2004		LNMD. 28-DEC-2001
Remplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée D9 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée D9	51°09'59.0"N 096°36'20.0"W
	Rayer la légende FI G figurant en double vis-à-vis la bouée D9	LF(1582.5) MPO(6602058-01)
Remplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée DH1 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée DH1	51°05'01.0"N 096°30'40.5"W LF(1579.5) MPO(6602058-02)

6249 - Gull Harbour to Riverton - Nouvelle édition - 29-MARS-1985 - Inconnu

03-SEPT-2004		LNMD. 28-FEV-2003
Remplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée D9 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée D9	51°09'59.0"N 096°36'20.0"W LF(1582.5) MPO(6602058-01)
Remplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée D12 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée D12	50°57'38.0"N 096°41'48.0"W LF(1575) MPO(6602058-03)

6251 - Red River/Rivière Rouge to à Gull Harbour - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1927

03-SEPT-2004		LNMD. 09-MAI-2003
Remplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse, FI G, marquée D9 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, FI G, marquée D9	51°09'54.0"N 096°36'17.6"W LF(1582.5) MPO(6602058-01)
Remplacer	la bouée charpente de bâbord lumineuse FI G, marquée DH1 par une bouée à espar de bâbord lumineuse, FI G, marquée DH1	51°05'00.0"N 096°30'41.0"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

		<i>LF(1579.5) MPO(6602058-02)</i>
Remplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée D12 par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée D12	50°57'38.0"N 096°41'44.0"W
		<i>LF(1575) MPO(6602058-03)</i>
6267 - Grindstone Point to Berens River- Carte nouvelle- 09-JUIL-1965 - NAD 1927		
03-SEPT-2004		
Remplacer	la bouée de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée DM4, munie d'un réflecteur radar par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée DM4	LNMD. (357-1991) 52°01'55.0"N 097°16'45.0"W
		<i>LF(1598) MPO(6602057-01)</i>
Remplacer	la bouée de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée DM2, munie d'un réflecteur radar par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FI R, marquée DM2	51°59'42.0"N 097°05'42.0"W
		<i>LF(1597) MPO(6602057-02)</i>
Remplacer	la bouée de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée C59, munie d'un réflecteur de radar par une bouée à espar de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée C59	52°15'28.0"N 097°10'50.0"W
		<i>LF(1599.5) MPO(6602057-03)</i>
Remplacer	la bouée de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée D1, munie d'un réflecteur radar par une bouée à espar de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée D1	52°05'28.0"N 097°03'24.0"W
		<i>LF(1597.5) MPO(6602057-04)</i>
Remplacer	la bouée de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée D7, munie d'un réflecteur radar par une bouée à espar de bâbord lumineuse noire, FI G, marquée D7	51°34'06.0"N 096°39'50.0"W
		<i>LF(1586.5) MPO(6602057-05)</i>
Remplacer	la bouée à espar de bâbord noire, marquée D3, munie d'un réflecteur radar par une bouée cylindrique de bâbord noire, marquée D3	51°49'23.0"N 096°52'46.0"W
		<i>MPO(6602057-06)</i>
Modifier	la légende Wicked Pt. pour lire Willow Pt.	52°02'33.0"N 097°22'22.0"W
		<i>MPO(6602057-07)</i>
Modifier	la légende Stony Pt pour lire Wicked Pt	52°01'21.0"N 097°19'00.0"W
		<i>MPO(6602057-08)</i>
Porter	la légende Stony Pt.	51°57'52.0"N 097°20'12.0"W
		<i>MPO(6602057-09)</i>
8012 - Flemish Pass/Passe Flamande - Nouvelle édition - 11-OCT-2002 - NAD 1983		
17-SEPT-2004		
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 98 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	48°12'02.5"N 047°53'13.5"W
		<i>MPO(6301824-01)</i>
(T)Porter	un appareil scientifique submergé à une profondeur de 693 mètres au-dessous de la surface L'amarrage est provisoire, de juin 2004 à juillet 2005.	48°19'44.3"N 047°48'30.5"W
		<i>MPO(6301824-02)</i>
8047 - Cod Island to/à Cape Harrison - Nouvelle édition - 23-MAI-2003 - Inconnu		
24-SEPT-2004		
Modifier	"FI 4s 5m" pour lire "FIR 4s 5m" vis-à-vis le feu	LNMD. 30-AVR-2004 55°16'49.2"N 059°32'00.0"W

**PARTIE 2 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX CARTES**

(N2004166) LF(321.05) MPO(6301889-01)

PARTIE 3 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS , LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) – 2004

Page 2-76

Rayer la nomenclature concernant le Racon de Pointe Noire, (Baie de James).

PARTIE 4 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 102 — Paragraphe 314, lignes 8 à 11
Supprimer : « Un **alignement** ... rouge. »

(N2004-12.8)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 73 — Paragraphe 26, lignes 3 et 4
Supprimer : « lumineuse ... «DH13 »
Remplacer par : lumineuse cardinale Ouest, marquée « DHC

(N2004-12.2)

Page 74 — Paragraphe 37, dernière ligne
Supprimer : une **bouée**
Remplacer par : la **bouée** lumineuse cardinale Est DHE (377.85)

(N2004-12.3)

Page 74 — Paragraphe 39, ligne 7
Supprimer : une **bouée**
Remplacer par : la **bouée** lumineuse cardinale Sud DHF (377.87)

(N2004-12.4)

Page 90 — Paragraphe 216, ligne 3
Supprimer : à sifflet de bifurcation de tribord
Remplacer par : cardinale Nord

(N2004-12.5)

Page 113 — Paragraphe 447, ligne 2 – après « SE. »
Insérer : Une **bouée** lumineuse de tribord JB4 (445.3) est mouillée
à 0,5 mille à l'WSW de Canaille Point.

(N2004-12.6)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 26 — Paragraphe 241, ligne 6 – après « tableau »
Insérer : en ruines

(N2004-13.3)

Page 29 — Paragraphe 262, ligne 10 – après « d'eau »
Insérer : et marquée par la **bouée** lumineuse de tribord CR2
(476.1)

(N2004-13.4)

Page 31 — Paragraphe 283, ligne 7 – après « carte. »
Insérer : Certains rapports signalent qu'il y aurait trois caissons,
submergés et marqués par des bouées privées situées au
large de la face externe de la jetée Est. Ils constituent des
dangers à la navigation et la prudence est exigée.

(N2004-13.5)

Page 33 — Supprimer le paragraphe 301.

(N2004-13.6)

Page 35 — Paragraphe 322, ligne 4 – après « **Island.** »
Insérer : Des ruines submergées et constituant un danger à la
navigation s'étendent au large de la face externe du quai;
la prudence s'impose.

(N2004-13.7)

Page 36 — Paragraphe 328, ligne 10 – après « **quai** »
Insérer : privé

(N2004-13.8)

Page 37 — Paragraphe 337, ligne 7 – après « côtés. »
Insérer : Des ruines submergées, dangereuses à la navigation,
s'étendent vers le large à partir de la face externe de la
jetée Sud; la prudence s'impose.

(N2004-13.9)

Page 60 — Paragraphe 130, dernière ligne
Ajouter : Un **feu** (6.9), monté sur un mât, est placé sur l'extrémité du
quai.

(N2004-14.0)

PARTIE 4 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 50 — Paragraphe 69, dernière ligne

Ajouter : On recommande une connaissance locale du chenal étroit qui passe entre Short Reach et le quai public et la station de sauvetage de la Garde côtière canadienne, situés à faible distance à l'Ouest et au NNW de Smalls Island.

(N2004-12.7)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 70 — Paragraphe 110, dernière ligne

Ajouter : Une tour remarquable, portant des feux rouges, s'élève à 2,7 milles au NW de cette pointe.

(Q2004-064.1)

Page 71 — Supprimer le diagramme de **RIVIÈRE PORTNEUF**.

(Q2004-061.1)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 22 — Supprimer le paragraphe 58.

(Q2004-048.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 45 — **Tableau 2.4 Quais du port de Montréal**

Porter les corrections suivantes dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur mètres	
Jetée Bickerdike		
B6	8,4	(Q2004-065.1)
Terminal Bickerdike (Empire)		
B8	8,7	(Q2004-065.2)

Page 54 — Paragraphe 6, lignes 4 et 5

Supprimer : le **pont Félix-Gabriel-Marchand** (pont routier fixe)

Remplacer par : un **câble aérien**

(Q2004-059.1)

Page 54 — Paragraphe 6, ligne 6

Supprimer : près de Saint-Jean-sur-Richelieu

Remplacer par : juste en amont du pont tournant n° 5

(Q2004-059.2)

Page 54 — Paragraphe 6, ligne 9

Supprimer : 8,8 m

Remplacer par : 8,3 m

(Q2004-059.3)

Page 57 — Supprimer le paragraphe 56

Remplacer par : ⁵⁶ Le **pont Beloeil**, pont ferroviaire fixe du *Canadien National*, franchit la rivière à la hauteur de McMasterville; il laisse une hauteur libre de 10,2 m.

(Q2004-058.1)

Page 57 — Paragraphe 57, ligne 2 – après « **pont Beloeil.** »

Insérer : Il est marqué par des balises de jour.

(Q2004-058.2)

Page 57 — Paragraphe 57, lignes 8 et 9

Supprimer : lors de l'attente de l'ouverture du pont ferroviaire

(Q2004-058.3)

Page 57 — Attenant au paragraphe 57, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2004-058.4)

Page 58 — Paragraphe 58, lignes 5 et 6

Supprimer : lors de l'attente de l'ouverture du pont ferroviaire tournant,

(Q2004-058.5)

PARTIE 4 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 59 — Paragraphe 72, ligne 4 – après « 8,8 m »

Insérer : au **pont Félix-Gabriel-Marchand** (pont routier fixe) près
de Saint-Jean-sur-Richelieu

(Q2004-059.5)

Page 60 — **Tableau 3.2 Dimensions limites du canal de Chambly**

Porter les corrections suivantes dans les colonnes « mètres » et « Remarques ».

	mètres	Remarques
Dans le chenal navigable		
Hauteur libre minimale	8,3	Au câble aérien situé juste en amont du pont tournant n° 5

(Q2004-059.4)

Page 60 — Paragraphe 76, ligne 1 – après « aériens »

Insérer : dont certains

(Q2004-059.6)

Page 60 — Paragraphe 76, ligne 2

Supprimer : 9,3 m

Remplacer par : 8,3 m

(Q2004-059.7)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 7 — Après le paragraphe 66

Insérer : ^{66.1} Un service saisonnier de navette fluviale pour
piétons et cyclistes relie des débarcadères situés à
Châteauguay (au Sud de l'île Saint-Bernard) et à Lachine
(près de l'entrée amont du canal de Lachine).

(Q2004-044.1)

Page 9 — Après le paragraphe 96

Insérer : ^{96.1} Un service saisonnier de navette fluviale pour
piétons et cyclistes relie des débarcadères situés à Lachine
(près de l'entrée amont du canal de Lachine) et à
Châteauguay (au Sud de l'île Saint-Bernard).

(Q2004-044.2)

CEN 303 — Welland Canal et Lac Érié, première édition, 1996 —

Page 10 — Paragraphe 110, lignes 2 et 3

Supprimer : « sur la tour ... s'élève »

(C2004-030.1)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 76 — Supprimer le paragraphe 56

Remplacer par : ⁵⁶ La **route pour les embarcations** (*consulter le
chapitre 9*) passe entre Magnetawan Ledges et Duffy
Island; elle relie la route principale de navigation à Old
Tower Rocks. La route pour les embarcations est jalonnée
de **bouées**.

(C2004-031.1)

Pages 123 et 124 — Supprimer les paragraphes 212.1 et 222.1 émis dans l'Édition mensuelle n° 9/2000.

(C2004-031.2)

Page 123 — Supprimer les paragraphes 218 et 219

Remplacer par : ²¹⁸ **Laird Rocks**, 6 pieds (1,8 m) de haut, et
d'autres dangers gisent à 0,8 mille au Sud de Norgate
Rocks. La route longe le côté NE de Laird Rocks. Des
hauts-fonds dangereux se trouvent de chaque côté de la
route entre Laird Rocks et Duffy Island, à 3,2 milles au
NNW.

(C2004-031.3)

Page 123 — Paragraphe 220, lignes 1 et 2

Supprimer : « de la... mouillée »

Remplacer par : d'une position

(C2004-031.4)

PARTIE 4 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 124 — Paragraphe 222, lignes 3 à 6
Supprimer : « La route ... dangereux. »

(C2004-031.5)

Page 124 — Supprimer les paragraphes 223, 224 et 225.

Remplacer par : ²²³ Un **alignement de balises**, orienté à 060° et placé sur le côté NW de Gerry Island (45°44'N, 80°39'W), permet de passer à travers d'une zone de récifs; la route, jalonnée de bouées, mène ensuite à l'Ouest de Duffy Island.

(C2004-031.6)

CEN 307 — North Channel (lac Huron), première édition, 2000 —

Page 47 — Paragraphe 124, lignes 4 à 7

Supprimer : « . Une **balise** ... Island. »

Remplacer par : ; cette roche est munie d'une **balise de jour** de tribord. Une roche dénudée, d'une hauteur de 7 pieds (2,1 m), est située à 300 pieds (91 m) à l'Est de Whiteaves Island.

(C2004-032.1)

Voie navigable Trent-Severn, septième édition, 1989 —

Page 112 — Supprimer le paragraphe 74.

(C2004-029.1)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

194.6	Corner Brook, brise-lames Ouest	48 57 55.7 58 01 13.6	Fl G	4s	Mât cylindrique.	À longueur d'année.	Carte:4653 Éd. 09/04 (N00-075)
194.7	Corner Brook, brise-lames Est	48 57 54.5 58 01 11.9	Fl G	4s	Mât cylindrique.	À longueur d'année.	Carte:4653 Éd. 09/04 (N00-076)
200.2	<i>Rocky Harbour Entrance -- Bouée lumineuse XR2</i>	49 35 34.8 57 56 42.6	<i>F R</i>	4s	<i>Espar rouge, marquée "XR2".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:4658 Éd. 09/04 (N04-167)
213.59	Flowers Cove, quai	51 17 57.8 56 44 09.1	Fl G	4s	Mât cylindrique.	Saisonnier.	Carte:4667 Éd. 09/04 (N04-155)
270	Henley Harbour (Château Point)	Près de l'extrémité Sud de l'île Castle. 51 58 19.9 55 51 11.3	Fl W	6s	20.0	5	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 4.3	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Saisonnier.	Carte:5030 Éd. 09/04
270.45	<i>Mad Moll Rocks - Bouée lumineuse NMM3</i>	52 30 28.8 55 43 51	<i>F G</i>	4s	<i>Verte, marquée "NMM3".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:5179 Éd. 09/04 (N04-164)
279.72	<i>Barr Tickle Shoal - Bouée lumineuse NM</i>	52 46 34.8 55 54 14.4	<i>F R (2+1)</i>	6s	<i>Espar rouge, verte et rouge, marquée "NM".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:5032 Éd. 09/04 (N04-163)
279.73	<i>Square Island - Bouée lumineuse cardinale Sud NMS</i>	52 46 14.4 55 54 22.2	<i>Q(6) +LFI</i>	<i>W</i>	15s	<i>Espar jaune et noire, marquée "NMS".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:5032 Éd. 09/04 (N04-149,158)
279.809	<i>Gull and Matthews Rock - Bouée lumineuse cardinale Ouest NLJ</i>	52 51 33.6 55 47 12.6	<i>Q(9)</i>	<i>W</i>	15s	<i>Jaune, noire et jaune marquée "NLJ".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:4702 Éd. 09/04 (N04-157)
281.9	<i>White Rowsel Shoal - Bouée lumineuse NTK5</i>	53 33 32.3 55 59 42.6	<i>F G</i>	4s	<i>Espar verte, marquée "NTK5".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:4745 Éd. 09/04 (N04-150)
284.1	<i>Tinker Rock - Bouée lumineuse cardinale Sud NCT</i>	53 48 33 56 34 54	<i>VQ(6) +LFI</i>	<i>W</i>	10s	<i>Jaune et noire, marquée "NCT".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:5134 Éd. 09/04 (N04-123)
284.5	<i>Cartwright - Bouée lumineuse NC5</i>	53 42 10 57 02 07	<i>F G</i>	4s	<i>Verte, marquée "NC5".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:5138 Éd. 09/04 (N04-122)
284.6	<i>Cartwright - Bouée lumineuse NC4</i>	53 43 00.4 57 01 35.8	<i>F R</i>	4s	<i>Rouge, marquée "NC4".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:5138 Éd. 09/04 (N04-124)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

284.7	Cartwright - Bouée lumineuse NC5						Rayer du Livre.	Carte:5138 Éd. 09/04 (N04-121)
321.05	Clusters Island	À l'Ouest de l'île Turnavik. 55 16 49.2 59 30 13.1	Fl R	4s 5.0	7	Tour à claire-voie carrée. 4.7	Saisonnier.	Carte:5046 Éd. 09/04 (N04-166)
323.491	Uyagaksuak Rock - Bouée lumineuse NPU2	55 56 55.8 61 03 39	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NPU2".	Saisonnier.	Carte:5049 Éd. 09/04 (N04-160)
323.52	Tom Gears Run - Bouée lumineuse Sud NT3	56 06 20.4 61 14 54	Fl G	4s	Espar verte, marquée "NT3".	Saisonnier.	Carte:5049 Éd. 09/04 (N04-169)
439.2	Glovertown Harbour Rock – Bouée lumineuse DGM6	48 41 40 54 00 39	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DGM6".	Saisonnier.	Carte:4855 Éd. 09/04 (N04-165)
463.1	Elliston, quai						Rayer du Livre.	Carte:4854 Éd. 09/04 (N04-125)
464.6	Indian Rock – Bouée lumineuse cardinale Ouest TRP	48 12 32.1 53 31 51.9	VQ(9) W	10s	Espar jaune, noire et jaune, marquée "TRP".	Saisonnier.	Carte:4852 Éd. 09/04 (N04-161)
466.75	Petley Rock – Bouée lumineuse TRP2	48 09 21.4 53 44 30.1	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "TRP2".	Saisonnier.	Carte:4852 Éd. 09/04 (N04-162)
469.89	Rift Raft Rocks – Bouée lumineuse TH1	48 03 06 53 14 25	Q G	1s	Espar verte, marquée "TH1".	Saisonnier.	Carte:4850 Éd. 09/04 (N04-168)

ATLANTIQUE

372	Carter Island - Bouée lumineuse KK69	Au Sud de l'île. 43 42 08.3 65 05 58.9	Q G	1s	Espar verte, marquée "KK69".	À longueur d'année.	Carte:4209 Éd. 09/04 (F04-083)
453 H3682	Kaulbach Island - alignement	Extrémité N. de l'île. 44 28 11.3 64 16 53.3	F W	10.2	9	Support blanc, bande verticale rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
454 H3682.1			F W	19.8	9	Support blanc, bande verticale rouge. 6.1	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.

Carte:4381
Éd. 09/04 (F04-046)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
ATLANTIQUE							
686.7	Chedabucto Bay - Bouée lumineuse C2	45 25 38.1 61 06 17.3	Q R	1s	Espar rouge, marquée "C2".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.
							Carte:4308 Éd. 09/04 (G04-035)
1035	Skinnners Pond	Extrémité Nord du brise-lames Sud. 46 57 58 64 07 33.5	FI R	4s	4.4	10 Mât cylindrique. 2.8	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
							Carte:4906 Éd. 09/04 (G04-080)
1483 H888	Grande Entrée - alignement	Côté Est de l'entrée. 47 33 22.9 61 33 44.4	F R	6.3	12 Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.9	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1484 H888.1		025°57' 62.6m du feu antérieur.	F R	9.8	12 Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 9.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
							Carte:4954 Éd. 09/04 (L04-156,157)
1496.4	Cap-aux-Meules - Bouée lumineuse YD4	47 22 35.8 61 51 06.4	FI R	4s	Rouge, marquée "YD4".	Saisonnier.
							Carte:4956 Éd. 09/04 (L04-109)
1501	Havre-Aubert - Bouée lumineuse YK1	47 16 39.1 61 46 41.5	FI G	4s	Verte, marquée "YK1".	Saisonnier.
							Carte:4951 Éd. 09/04 (L04-105)
1507.6	Sandy Hook - Bouée lumineuse YM4	47 15 43.2 61 43 00	FI R	4s	Rouge, marquée "YM4".	Saisonnier.
							Carte:4951 Éd. 09/04 (L04-101)
1510.3	Île d'Entrée, brise- lames Nord	Extrémité du brise- lames Nord. 47 16 40 61 43 09.8	Iso G	2s	4 Mât.	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
							Carte:4951 Éd. 09/04 (L04-065)
1510.6	Île d'Entrée, brise- lames Sud	Extrémité du brise- lames Sud. 47 16 38.2 61 43 08.9	Iso R	2s	4 Mât.	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier.
							Carte:4951 Éd. 09/04 (L04-066)
1582	Piashti Bay, Approches de - Bouée lumineuse C80	50 15 42.3 62 49 33.4	FI R	4s	Rouge, marquée "C80".	Saisonnier.
							Carte:4456 Éd. 09/04 (L04-260)
1584.8	La Grande Pointe	50 12 14 63 26 52.5	FI Y	6s	11.0	7 Tour à claire-voie carrée. 8.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
							Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-259)
1599.5	Mingan - Bouée SADO lumineuse IML-1	50 06 30.3 63 38 27.5	FI(5) Y	20s	Jaune, marquée "IML-1".	Saisonnier.
							Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-261)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE								
1603	Entrée Est de Mingan - Bouée lumineuse CM28	Côté Nord du chenal. 50 17 03.2 63 59 28.6	F R	4s	Rouge, marquée "CM28".	Saisonnier. Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-262)	
1604 H1946	Havre de Mingan, entrée Est - alignement	Près du rivage. 50 17 22.3 64 01 18.1	F G	14.1	16	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 12.5	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1605 H1946.1		287°50' 189m du feu antérieur.	F G	22.1	16	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 20.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-264,265)
1606 H1950	Havre de Mingan, entrée Ouest - alignement	Sur le rivage. 50 17 25.2 64 00 39.7	F G	7.0	16	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 6.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1607 H1950.1		065°47' 420.7m du feu antérieur.	F G	21.2	16	Tour à claire-voie carrée, deux marques de jour orange, bande verticale noire. 15.5	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-266,267)
1607.3	Baie Mingan - Bouée à cloche lumineuse cardinale Ouest	50 16 39.2 64 02 39.6	Q(9) W	15s	Jaune, noire et jaune, marquée "BMING".	Saisonnier. Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-263)	
1608 H1958	Îles aux Perroquets	Sur l'île NW. du groupe. 50 13 14.1 64 12 24.1	Fl W	5s	24.0	12	Tour octogonale rouge. 12.3	Lum. 1 s; obs. 4 s. Masqué par l'île Mingan entre 269° et 292°. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4432 Éd. 09/04 (L04-268)
1779 H2112	Pointe Noire - alignement	Extrémité Est de la pointe. 48 07 23.9 69 43 00.4	F W	27.9	22	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 11.6	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
1780 H2112.1		273°05' 427.4m des feux antérieurs.	F W	42.5	22	Tour à claire-voie, marque de jour orange, bande verticale noire. 10.4	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année. Carte:1203 Éd. 09/04 (L04-158)
2117 H2401	Traverse de Nicolet - alignement	Sur le rivage, Port Saint-François. 46 15 34.9 72 37 48.4	F G	8.0	15	Tour cylindrique blanche, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 4.7	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
2118 H2401.1		096°45' 583.4m du feu antérieur.	F G	28.2	15	Tour à claire-voie rectangulaire, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 22.3	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année. Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-220,221)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

2119.5 H2400	Nicolet - Feu à secteurs Racon - -(G) Bande X & S	Sur un pilier. 46 15 27.1 72 39 03.5	Iso G W	2s 8.5	5	Tour carrée. 6.1	Blanc de 353° à 173° par le N. et l'E.; vert de 173° à 353° par le S. et l'W. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
Carte:1312 Éd. 09/04 L04-222)							
2125 H2402	Pointe-du-Lac - alignement	46 16 05.5 72 41 43.2	F G 12.1	11	Tour cylindrique, base orange, marque de jour orange, bande verticale noire. 5.4	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso Y	2s 12.3	5	Visible 360°.	
2126 H2402.1		056°08' 2263.6m des feux antérieurs.	F G 49.1	11	Tour à claire-voie blanche, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 33.9	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
Carte:1312 Éd. 09/04 L04-223)							
2137.2 H2405	Yamachiche, courbe de - alignement Ouest Racon - -(M) Bande X & S	46 12 18.7 72 49 49.1	F G 10.2	13	Tour cylindrique, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire. 2.6	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Fl G	6s 9.2	4	Lum. 1 s; obs. 5 s. Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.	
2137.3 H2405.1		236° 01' 761.4m des feux antérieurs.	F G 25.5	13	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 17.3	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-224)							
2143 H2408	Lac St-Pierre (Courbe Louiseville) - alignement amont Racon - -(N) Bande X & S	Sur un pilier dans l'eau. 46 11 10.6 72 54 58.2	F G 10.5	13	Tour cylindrique, marque de jour orange, bande verticale noire. 5.0	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso G	2s 11.0	4	Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.	
2143.5 H2408.1		249°57' 913.9m des feux antérieurs.	F G 22.6	13	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 16.7	Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso R	2s 23.8	5	Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.	
Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-225,226)							

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

2144 H2409	Lac St-Pierre (Courbe Louiseville) - alignement aval	Sur un pilier dans l'eau. 46 11 41.5 72 53 43.9	F G	11.6	10	Tour rectangulaire orange, marque de jour rectangulaire orange, bande verticale noire. 15.0	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. Réflecteur radar. À longueur d'année.
			Iso W	2s	12.0	6		Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.
2145 H2409.1		044°04' 609.8m des feux antérieurs.	F G	21.0	10	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 15.0	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso G	2s	21.6	4		Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.
2153.3 H2411	Courbe Maskinongé	Côté Sud. 46 09 24.4 72 56 28.6	Iso Y	2s	13.9	6	Tour cylindrique, bandes horizontales rouges et blanches. 5.5	Visible 360°. Réflecteur radar. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
								Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-227,228)
2166 H2414	Île aux Raisins - alignement Racon -- (K) Bande X	Extrémité Nord de l'île. 46 06 10.8 72 57 52.4	F G	9.4	11	Tour cylindrique blanche, marque de jour orange, bande verticale noire. 7.0	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
2167 H2414.1		192°59' 572.7m du feu antérieur.	F G	30.2	11	Tour à claire-voie, marque de jour lattée orange, bande verticale noire. 38.9	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso W	2s	30.3	6		Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement.
								Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-229)
2168 H2416	Île des Barques - alignement	Extrémité Est de l'île. 46 05 15.3 72 59 41.8	F G	11.4	13	Tour carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 4.0	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
2169 H2416.1		218°26' 480m du feu antérieur.	F G	25.2	13	Tour cylindrique, marque de jour orange, bande verticale noire. 19.7	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
								Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-231,232)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

2175 H2426	Île de Grâce - alignement	Côté Sud de l'île. 46 04 08.4 73 02 59.8	F G	12.8	11	Tour carrée blanche, marque de jour orange, bande verticale noire. 8.2	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso G	2s	12.8	4		Visible approximativement de 311° à 346°. Fonctionne de nuit seulement.
2176 H2426.1		073°16' 598.4m des feux antérieurs.	F G	22.1	11	Tour carrée, partie supérieure fermée, marque de jour lattée orange, bande verticale noire.	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
			Iso G	2s	22.1	4	17.8	Visible approximativement de 275° à 018°. Fonctionne de nuit seulement.
Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-233)								
2177 H2422	Sainte-Anne-de- Sorel - alignement	Sur la rive Sud. 46 03 32.4 73 03 21.6	F G	13.1	15	Tour carrée blanche, marque de jour orange, bande verticale noire. 8.1	Visible sur l'alignement Feu de secours. À longueur d'année.
			F G	14.2	6		Visible 360°.
2178 H2422.1		231°51' 771.1m des feux antérieurs.	F G	30.7	15	Tour à claire-voie tripode, marque de jour orange, bande verticale noire. 25.2	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année.
			F G	30.8	6		Visible sur 360°.
Carte:1312 Éd. 09/04 (L04-234,235)								
Feu de (E.I.) 2605	Churchill Harbour - Bouée lumineuse C	58 49 40.3 94 06 16.5	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "C".	Saisonnier.
Carte:5640 Éd. 09/04 (D04-086)								
Feu de (E.I.) 2606	Merry Rock - Bouée lumineuse C1	NW. du rocher. 58 47 31.5 94 12 23	Q G	1s	Verte, marquée "C1".	Saisonnier.
Carte:5640 Éd. 09/04 (D04-085)								

EAUX INTÉRIEURES

400	Deadman Bay							Rayer du Livre.
Carte:2017 Éd. 09/04 (B04-030)								
493	Cobourg, musoir de la jetée Est	Extrémité Est du musoir. 43 57 08.5 78 09 52.6	Iso R	2s	15.0	5	Support carré blanc, partie supérieure rouge. 12.2	Entretenu par la ville de Cobourg. Saisonnier.
Carte:2059 Éd. 09/04 (B04-041)								
494	Cobourg, musoir de la jetée Ouest	Extrémité Est du brise-lames. 43 57 06.4 78 09 53.5	Fl G	4s	8.8	3	Tour cylindrique blanche, partie supérieure verte. 3.7	Entretenu par la ville de Cobourg. Saisonnier.
Carte:2059 Éd. 09/04 (B04-042)								

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

562.8	Port Maitland, jetée Est	Extrémité Sud de la jetée Est. 42 51 11.5 79 34 42.2	FI R	4s 9.0	3	Tour cylindrique blanche, partie supérieure rouge. 7.4	Aide privée. Saisonnier. Carte:2140 Éd. 09/04 (B04-039)
563	Port Maitland, Entrée de	Entrée de la rivière Grand. 42 51 10.7 79 34 47.2	Iso G	4s 15.1	8	Tour carrée blanche, partie supérieure verte, marque de jour triangulaire orange, bande verticale noire. 12.5	Aide privée. Saisonnier. Carte:2140 Éd. 09/04 (B04-040)
711.6	Lac St.Clair - Bouée SADO lumineuse 45147	42 25 48 82 41 00	FI(5) Y	20s	Jaune, marquée "45147".	Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 09/04 (B04-038)
953	Byng Inlet - Bouée lumineuse HH2	À l'Ouest des barres rocheuses Magnetawan. 45 43 57.8 80 44 39.8	FI R	4s	Espar rouge, marquée "HH2".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:2293 Éd. 09/04 (D04-040)
955	Burton Bank - Bouée lumineuse H13	45 44 39.1 80 40 43.7	Q G	1s	Espar verte, marquée "H13".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:2293 Éd. 09/04 (D04-041)
1082	Île Parisienne	Extrémité SW. de l'île. 46 38 42.9 84 43 26.5	FI W	10s 16.1	9	Tour hexagonale blanche, partie supérieure rouge. 16.6	Lum. 1 s; obs. 9 s. Saisonnier. Carte:14884(É.-U.) Éd. 09/04 (D04-082)
1098	Davieaux Island	Sommet de l'île, au Sud de Québec Harbour, Michipicoten. 47 41 41.5 85 48 39.7	FI W	20s 39.3	9	Tour hexagonale blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 19.5 s. Saisonnier. Cornet - Son 3 s; sil. 3 s; son 3 s; sil. 51 s. Les navigateurs qui désirent que le cornet soit mis en marche peuvent l'activer en appuyant cinq fois sur le déclat du microphone radio dans une fenêtre de cinq (5) secondes sur la voie 19-156.95 VHF.Le cornet peut être activé avec une puissance d'énergie de un (1) watt à une distance de 3 milles marins.Le cornet demeurera activé pour une période de 30 minutes et peut être réactivé au besoin. Carte:2315 ÉD. 09/04 (D04-081)
1124	Nipigon Strait – alignement	48 41 56.4 88 06 03.5	FI R	4s 8.8	Mât cylindrique, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Saisonnier.
1125		013°11' 83.2m du feu antérieur.	FI R	4s 12.2	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Saisonnier. Carte:2312 Éd. 09/04 (D04-084)

ARTIE 5 – Édition 09/2004
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
EAUX INTÉRIEURES							
1575	Pearson Reef - Bouée lumineuse D12	SE. du récif. 50 57 38 96 41 48	F R	4s	Espar rouge, marquée "D12".	Saisonnier. Carte:6249 Éd. 09/04
1579.5	Observation Point - Bouée lumineuse DH1	NW. de la pointe. 51 05 01 96 30 40.5	F G	4s	Espar verte, marquée "DH1".	Saisonnier. Carte:6248 Éd. 09/04
1582.5	Black Island - Bouée lumineuse D9	Abords de l'extrémité SW. de l'île Black. 51 09 59 96 36 20	F G	4s	Espar verte, marquée "D9".	Saisonnier. Carte:6249 Éd. 09/04
1586.5	Monkman Island - Bouée lumineuse D7	Au large du récif. 51 34 06 96 39 50	F G	4s	Espar verte, marquée "D7".	Saisonnier. Carte:6267 Éd. 09/04
1597	Dowling Reef - Bouée lumineuse DM2	SE. du récif. 51 59 42 97 05 42	F R	4s	Espar rouge, marquée "DM2".	Saisonnier. Carte:6267 Éd. 09/04
1597.5	Catfish Creek - Bouée lumineuse D1	52 05 28 97 03 24	F G	4s	Espar verte, marquée "D1".	Saisonnier. Carte:6267 Éd. 09/04
1598	Crowduck Reef - Bouée lumineuse DM4	NE. de Stony Point. 52 01 55 97 16 45	F R	4s	Espar rouge, marquée "DM4".	Saisonnier. Carte:6267 Éd. 09/04
1599.5	Pigeon Point - Bouée lumineuse C59	Au large du récif. 52 15 28 97 10 50	F G	4s	Espar verte, marquée "C59".	Saisonnier. Carte:6267 Éd. 09/04
2605	Churchill Harbour - Bouée lumineuse C	58 49 40.3 94 06 16.5	Mo(A) W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "C".	Saisonnier. Carte:5640 Éd. 09/04 (D04-086)
2606	Merry Rock - Bouée lumineuse C1	NW. du rocher. 58 47 31.5 94 12 23	Q G	1s	Verte, marquée "C1".	Saisonnier. Carte:5640 Éd. 09/04 (D04-085)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

[Le Service hydrographique du Canada - Questionnaire](#)